



UNIL | Université de Lausanne

Faculté des lettres

Maîtrise universitaire ès Lettres (MA)

Plan d'études détaillé en

# HISTOIRE ET SCIENCES DES RELIGIONS

Disciplines secondaire et principale [SP]

Version du 2 août 2010

Le programme de la Maîtrise ès lettres en histoire et sciences des religions offre une formation en histoire comparée des religions avec des enseignements méthodologiques propres à la discipline, des cours sur des religions particulières, un approfondissement des langues s'y rapportant, ainsi que des compléments méthodologiques dans des disciplines apparentées. En proposant des thématiques transversales et un choix varié de religions tant dans l'histoire que dans la modernité, il privilégie une approche historico-comparative des faits religieux. Les religions sont étudiées non seulement en elles-mêmes mais encore dans leurs contacts et échanges réciproques. Une attention particulière est accordée à l'étude des aires culturelles qui ont contribué à leur naissance et à leur développement.

Dans le champ de la méthodologie, l'accent est mis d'une part sur l'exercice de la comparaison entre religions, d'autre part sur une réflexion épistémologique visant à considérer d'un regard critique les catégories fondamentales de l'étude des religions. Les étudiants approfondissent les religions qu'ils ont déjà étudiées au niveau du baccalauréat. Pour celles et ceux qui prennent l'histoire et sciences des religions en discipline principale avec mémoire, l'étude des religions implique soit la connaissance d'une langue donnant accès aux documents sources soit un programme d'enseignement équivalent dans le domaine de spécialisation choisi. Il incombera à l'étudiant de soumettre son choix à l'accord du professeur dirigeant le mémoire. Pour se doter d'outils théoriques répondant à la complexité des phénomènes religieux, les étudiants sont invités à se former de manière complémentaire dans des disciplines développant des approches spécifiques du religieux.

Dans le cursus de la maîtrise, le programme « Histoire et sciences des religions » peut être choisie en discipline principale ou en discipline secondaire. L'étude d'une langue est optionnelle en discipline secondaire. L'étudiant qui souhaiterait investir l'intégralité de ses crédits dans l'étude de l'histoire et sciences des religions s'inscrira au programme de la Maîtrise universitaire en sciences des religions (programme interfacultaire). En discipline principale, le mémoire peut être rattaché à l'un ou l'autre des trois modules (Histoire comparée des religions, Religions ou Compléments méthodologiques en sciences des religions).

**Note :** Tous les crédits indiqués dans ce document sont des crédits ECTS (Système européen de transfert et d'accumulation de crédits).

**Structure de la Maîtrise universitaire ès Lettres et de la Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation**

Les Maîtrises universitaires ès Lettres (90 crédits) et ès Lettres avec spécialisation (120 crédits) se composent toutes deux d'une discipline principale (60 crédits) et, au choix, soit d'une discipline secondaire, soit d'une discipline complémentaire (2<sup>e</sup> partie), soit d'un programme à options (30 crédits). La Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation compte en plus un programme de spécialisation d'un volume de 30 crédits.

**Maîtrise universitaire à temps plein – durée des études**

La durée du cursus d'études d'un étudiant inscrit en Maîtrise universitaire à temps plein est prévue par le Règlement d'études en Faculté des lettres (art. 14), à savoir 3 semestres (minimum) et jusqu'à 5 semestres (maximum) dans le cadre d'une Maîtrise universitaire à 90 crédits (MA 90), et de 4 semestres (minimum) à 6 semestres (maximum) dans le cadre d'une Maîtrise universitaire à 120 crédits (MA 120).

**Maîtrise universitaire à temps partiel – durée des études**

Le cursus d'études d'un étudiant inscrit en Maîtrise universitaire ès Lettres à temps partiel (50%) au sens de la « Directive 3.12 de la Direction en matière d'études à temps partiel (50%) pour les Maîtrises universitaires » est le même que celui d'un étudiant inscrit en Maîtrise universitaire ès Lettres à temps plein. Les délais d'études sont cependant aménagés de manière à permettre à l'étudiant de réaliser ses études en 6 semestres (minimum) et jusqu'à 8 semestres (maximum) dans le cadre d'une Maîtrise universitaire à 90 crédits (MA 90), et de 8 semestres (minimum) à 10 semestres (maximum) dans le cadre d'une Maîtrise universitaire à 120 crédits (MA 120).

**Organisation des études de la Maîtrise universitaire**

Le schéma théorique des études de Maîtrise universitaire prévoit que la première année soit constituée de deux programmes d'enseignements à 30 crédits chacun (discipline principale + discipline secondaire ou discipline complémentaire 2<sup>e</sup> partie ou programme à options), et que la seconde année soit consacrée à la rédaction du mémoire de maîtrise et à la réalisation d'un programme de spécialisation, le cas échéant.

Les étudiants sont cependant libres de déroger à ce schéma théorique (par exemple en reportant d'un ou de plusieurs semestres l'un ou l'autre de leurs enseignements ou de leurs examens), pour autant qu'ils respectent les règles suivantes (extraites des Directives du Décanat « Directives et procédures liées à l'inscription, au dépôt à la discussion du mémoire de maîtrise » et « Directives et procédures liées au programme de spécialisation (MA 120 crédits) » :

- le dépôt du mémoire de maîtrise ne peut intervenir que si les conditions suivantes sont réunies :
  - Les 30 premiers crédits de la branche principale ainsi que les 30 crédits de la discipline secondaire, de la discipline complémentaire 2<sup>e</sup> partie ou de son programme à options, ont été réussis.
  - Le complément de formation en langues classiques, le cas échéant, a été réussi.
  - Le programme de mise à niveau intégrée, le cas échéant, est entièrement terminé et conforme au plan d'études joint à la lettre que l'étudiant a reçue l'informant de son admission en Maîtrise universitaire avec conditions.
- l'inscription à un programme de spécialisation ne peut être enregistrée que si les conditions suivantes sont réunies :
  - L'étudiant n'a pas encore déposé son mémoire.
  - Les 30 crédits de la discipline secondaire, de la discipline complémentaire 2<sup>e</sup> partie ou du programme à options ont été réussis.
  - L'étudiant s'est inscrit au mémoire de maîtrise universitaire.
  - Le complément de formation en langues classiques, le cas échéant et s'il est lié à la discipline secondaire, a été réussi.
  - Le programme de mise à niveau intégrée, le cas échéant, est entièrement terminé et conforme au plan d'études joint à la lettre que l'étudiant a reçue l'informant de son admission en Maîtrise universitaire avec conditions.
  - Le programme de spécialisation peut être réalisé dans le respect de la durée maximale des études prévue par le Règlement d'études en Faculté des lettres (pour une Maîtrise universitaire à temps plein) ou par la Directive de la Direction 3.12 (pour une Maîtrise universitaire à temps partiel).

Ces règles sont valables aussi bien pour la Maîtrise universitaire à **temps plein** que pour la Maîtrise universitaire à **temps partiel**. Pour le reste, le Règlement d'études du programme s'applique.

## Disciplines principale et secondaire MA (année 1, 30 C ECTS)

Épreuve					1 écrit
16MA11	Écrit	4h	Thématique comparative	coeff. 1	année 1

MA/16-SP 01				10 C
<b>Histoire comparée des religions</b>				<b>année 1</b>
S	Thématique comparative 1	2h, 1 semestre	1 présentation orale avec dossier ou 1 travail écrit (cf. remarque)	
S	Thématique comparative 2	2h, 1 semestre		
<b>Remarque :</b> l'épreuve écrite porte sur le séminaire qui n'a pas fait l'objet de la présentation orale ou du travail écrit.				
<b>1 épreuve écrite</b> [16MA11] de 4h				<b>nb d'attestations : 1</b>

### Modules à choix

L'étudiant choisit un module parmi les deux suivants ; comme le travail de mémoire nécessite des connaissances dans la langue de la religion étudiée, l'étudiant qui se destine à faire son mémoire en Histoire et sciences des religions choisira de préférence le module MA/16-SP 02.

MA/16-SP 02			10 C
<i>Module à choix</i>			
<b>Religion 1 : niveau avancé</b>			<b>année 1</b>
S, C/S	Religion 1 dans le texte Religions au choix : religions de l'Inde, religions gréco-romaines, christianisme, judaïsme, traditions marginalisées, islam	2h, 1 semestre	1 présentation orale avec dossier ou travail écrit  1 enseignement à choix, dans lequel l'étudiant effectue 1 présentation orale avec dossier ou 1 travail écrit
S, C/S	Religion 1 dans le texte Religions au choix : religions de l'Inde, religions gréco-romaines, christianisme, judaïsme, traditions marginalisées, islam	2h, 1 semestre	
S, C/S	Religion 1 : spécialisation	2h, 1 semestre	
<b>Aucune épreuve – validation interne</b>			<b>nb d'attestations : 2</b>

MA/16-SP 03			10 C
<i>Module à choix</i>			
<b>Religion 1 : niveau avancé</b>			<b>année 1</b>
S, C/S	Religion 1 : spécialisation	2h, 1 semestre	1 présentation orale avec dossier ou travail écrit  1 enseignement à choix, dans lequel l'étudiant effectue 1 présentation orale avec dossier ou 1 travail écrit
S, C/S	Religion 1 : spécialisation	2h, 1 semestre	
S, C/S	Religion 1 dans le texte Religions au choix : religions de l'Inde, religions gréco-romaines, christianisme, judaïsme, traditions marginalisées, islam	2h, 1 semestre	
<b>Aucune épreuve – validation interne</b>			<b>nb d'attestations : 2</b>

MA/16-SP 04			5 C
<b>Compléments méthodologiques en sciences des religions I</b>			<b>année 1</b>
S, C/S	Psychologie des religions	2h, 1 semestre	1 enseignement à choix, dans lequel l'étudiant effectue 1 présentation orale avec dossier ou 1 travail écrit
S, C/S	Sociologie des religions	2h, 1 semestre	
S, C/S	Anthropologie	2h, 1 semestre	
<b>Aucune épreuve – validation interne</b>			<b>nb d'attestations : 1</b>

<b>MA/16-SP 05</b>			<b>5 C</b>
<b>Compléments méthodologiques en sciences des religions II</b>			<b>année 1</b>
S, C/S	Epistémologie II	2h, 1 semestre	1 enseignement à choix, dans lequel l'étudiant effectue 1 présentation orale avec dossier ou 1 travail écrit
S, C/S	Pratiques de la rencontre	2h, 1 semestre	
S, C/S	Sociologie des religions	2h, 1 semestre	
S, C/S	Psychologie des religions	2h, 1 semestre	
S, C/S	Anthropologie	2h, 1 semestre	
S, C/S	Sciences sociales des migrations	2h, 1 semestre	
S, C/S	Religion 2 ou 3	2h, 1 semestre	
TP	Atelier des mémorants (cf. remarque)	2 semestres (horaire aperiodique)	
<b>Remarque :</b> Seuls les étudiants ayant choisi Histoire et sciences des religions en discipline principale ont la possibilité de choisir cet enseignement.			
<b>Aucune épreuve – validation interne</b>			<b>nb d'attestations : 1</b>

**Discipline principale MA (année 2, 30 C ECTS)**

<b>Épreuve</b>			<b>1 défense de mémoire</b>	
16MA41	Défense du mémoire	Mémoire de maîtrise	coeff. 1	année 2

<b>MA/16-PR 01</b>			<b>30 C</b>
<b>Mémoire de maîtrise</b>			<b>année 2</b>
Sujet choisi d'entente avec un enseignant			
<b>1 défense de mémoire [16MA41]</b>			<b>nb d'attestations : 0</b>